

053-200048551-20241118-DELIB202411411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024  
Publication : 29/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



## Bordereaux des prix des prestations d'Assainissement Collectif (applicables à compter du 01/01/2025)

\* Majoré du taux de TVA en vigueur chaque année

Branchements Assainissement		TARIFS HT 2025
ASS-01	Branchement eaux usées de DN de 125mm à 200mm et < ou = 3 ml	1 609,82 €
ASS-02	Branchement eaux usées de DN > à 200mm et < ou = 3 ml	2 117,32 €
ASS-03	Plus-value par ml au-delà de 3ml pour branchement d'eaux usées quel que soit le DN	169,17 €
ASS-04	Création d'une boîte de branchement d'assainissement "eaux usées"	993,17 €
ASS-05	Mise à niveau de boîte de branchement d'assainissement "eaux usées"	583,90 €

ASS-06	Plus-value pour création de regard de visite sur réseau d'assainissement "eaux usées"	1 222,37 €
--------	---	------------

Les travaux de création d'un branchement d'eaux pluviales, réalisés en tranchée commune avec la création d'un branchement d'assainissement d'eaux usées, bénéficieront d'une minoration de 50% de leurs prix.

Analyses et Prélèvements		TARIFS HT 2025
ASS-08	Prélèvements Eaux Usées (Chimie ou Bactériologie)	43,66 €
ASS-09	Analyse (Phosphore total ou Ortho phosphates ou Nitrates ou Ammonium ou Nitrite ou DCO)	10,91 €
ASS-10	Analyse (DBO5 ou Azote global)	49,11 €

Autres prestations		TARIFS HT 2025
ASS-11	Dépotage de matières de Vidanges	18,56 €
ASS-12	Heure d'intervention d'un agent d'exploitation "assainissement"	49,11 €
ASS-13	Heure d'intervention d'un responsable d'exploitation "assainissement"	54,57 €
ASS-14	Remboursement suite à déplacement d'un agent d'exploitation "assainissement" sans intervention	54,57 €
ASS-15	Heure d'Inspection Télévisuelle de réseau ou branchement d'assainissement	98,23 €
ASS-16	Contrôle de conformité de raccordements aux réseaux d'assainissement dans le cas d'une vente	86,70 €

Les contre-visites faisant suite à des travaux de mise en conformité de(s) raccordement(s) d'assainissement ne font pas l'objet de facturation.

Un contrôle de conformité est valable 12 mois. Suite à une demande écrite et sans facturation complémentaire, cette durée peut être prolongée de 12 mois supplémentaires.

\* Majoré du taux de TVA en vigueur chaque année

taux d'actualisation  
taux de TVA

2,00%  
20%